
Lettres Patentes Portant confirmation du Collège d'Anchin de Douay, suppression de celui d'Armentières & règlement pour le Collège d'Anchin.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1999.04361.2

Auteur(s) : Louis XV

Type de document : texte ou document administratif

Imprimeur : Willerval (Jacques François) Imprimeur du Roi

Période de création : 3e quart 18e siècle

Date de création : 1767

Description : Feuillet imprimé formant livret. Bandeau ornemental et armorié en tête de la 1ère page. RELIÉ AVEC 9 AUTRES DOCUMENTS OFFICIELS SOUS LA MÊME RELIURE.

Mesures : hauteur : 277 mm ; largeur : 219 mm

Notes : Lettres Patentes "Données à Versailles le 1er du mois de Mai 1767". "Enregistrées au greffe de la Cour de Parlement de Flandres le 3 Août 1767." Texte (42 articles) confirmant le collège d'Anchin à Douai et régulant son administration. L'article XXX confirme la suppression du Collège d'Armentières, dont les biens doivent être donnés à celui de Douai.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Comptabilité d'établissements d'enseignement

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Douai

Nom du département : Nord

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 8

Lieux : Nord, Douai